



CATALOGUE de formation continue

2025/2026

Institut des Formations Paramédicales (IFP) Mary Thieullent



28, rue Foubert – 76600 LE HAVRE



02 32 73 38 30



formationcontinue.ifp@ch-havre.fr

SIRET : 267 601 714 000 12 – Déclaration d'existence : 2376 P 000 776 – Code APE : 851 A



MOT DE LA DIRECTRICE



L'Institut des Formations Paramédicales, depuis plus de 70 ans, forme des infirmiers, des auxiliaires de puériculture et des aides-soignant(e)s.

Son expertise en matière de formation des professionnels paramédicaux est reconnue.

Depuis maintenant sept ans, nous avons ouvert notre champ de compétences à la formation continue et à la préparation aux différents concours.

Notre équipe est composée d'infirmiers cadres de santé, experts en pédagogie qui accompagnent au quotidien des apprenants et stagiaires dans leur parcours de professionnalisation.

Notre philosophie et les valeurs qui nous rassemblent : le respect, l'authenticité, la collaboration, la bienveillance, guident notre action.

Le programme de formation que nous vous proposons, ancré dans l'actualité, s'appuie sur les besoins identifiés en matière de développement des compétences, l'évolution du système de santé et de la formation ainsi que sur notre expertise.

L'Institut s'ouvre également à vos besoins et attentes spécifiques en s'adaptant à vos demandes.

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons notre nouveau catalogue 2025/2026.

Catherine MARILLONNET,

Directrice de l'Institut des Formations Paramédicales Mary Thieullent

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Modalités pratiques..... | 4 |
| Etre tuteur de stage pour les élèves IDE et les élèves AS AP..... | 5 |
| Journée de sensibilisation aux rôles et aux missions des maîtres de stage..... | 6 |
| Prise en charge de la personne âgée en institution..... | 7 |
| L'entretien infirmier (hors psychiatrie)..... | 8 |
| Animation d'une séance collective d'éducation thérapeutique..... | 9 |
| Journée de sensibilisation à l'éducation thérapeutique du patient..... | 10 |
| Hygiène et précautions standard..... | 11 |
| Chambres à cathéter implantable (CCI) et cathéter central à insertion périphérique (PICC) | 12 |
| Renforcement des compétences des agents des Services Hospitaliers Qualifiés..... | 13 |
| Accompagnement à la validation des acquis issus de l'expérience (VAE)..... | 14 |
| Préparation aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation d'Aide-Soignant..... | 15 |
| Préparation aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation d'Auxiliaire de Puériculture..... | 16 |
| Préparation aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation d'Infirmier (formation professionnelle)..... | 17 |
| Préparation à la sélection interne pour l'obtention du financement à la formation d'Aide- Soignant (formation professionnelle)..... | 18 |
| Epreuve de sélection interne pour l'entrée en formation d'Aide-Soignant..... | 19 |

MODALITES PRATIQUES



➤ Tarifs

Le tarif d'inscription à une formation est précisé dans chaque programme correspondant.

➤ Inscription et délai de réponse

La demande d'inscription à une formation est à adresser par email à formationcontinue.ifp@ch-havre.fr ou par courrier (Service formation continue – IFP Mary Thieullent - 28 rue Foubert, 76600 Le Havre) à l'aide du formulaire disponible page 17.

Dès réception du formulaire d'inscription, une réponse sera apportée dans les 15 jours suivants.

Toute demande d'inscription est à réaliser au plus tard 1 semaine avant le début de la formation.

Dès réception de la demande d'inscription et au plus tard 3 semaines après, une convention de formation est adressée par email ou par courrier et sera à retourner signée dans les meilleurs délais.

Une convocation à destination du participant est adressée à l'établissement demandeur, charge à lui de la transmettre au participant concerné.

➤ Lieu et horaires de formation

Les formations ont lieu à l'Institut des Formations Paramédicales Mary Thieullent au 28 rue Foubert, 76600 Le Havre ou à l'hôpital Gustave Flaubert 55 bis, rue G. Flaubert 76600 Le Havre – Pavillon Bretonneau (le lieu sera précisé lors de l'inscription). Le plan du site et des informations complémentaires sont disponibles page 19.

Les horaires de formation sont de 9 heures à 17 heures.

Il est possible de se garer sur le parking de l'institut (places restreintes). Un local à vélo est également à votre disposition (code du local à vélo disponible à l'accueil au 1^{er} étage de l'IFP).

Il est possible de se restaurer au self de l'IFP.

Si besoin, nous restons à votre disposition :

- Par email : formationcontinue.ifp@ch-havre.fr
- Par téléphone : 02 32 73 38 30

ETRE TUTEUR DE STAGE AUPRES DES ELEVES IDE ET DES ELEVES AS AP

| | | | | |
|--|---|--|--|---|
|  <p>5 jours</p> <p>2 x 2 jours + 1 jour à distance (analyse réflexive)</p> <p>04 et 05/02/2025 06 et 07/03/2025 27/06/2025 (IDE) -18 et 19/03/2025 24 et 25/04/2025 26/09/2025 (AS AP)</p> |  <p>Tarif individuel : 1400 €</p> <p>Tarif de groupe : 4200 € en intra (groupe de 8 personnes minimum et 12 maximum)</p> |  <p>Pré-requis</p> <p>Aucun</p> | <p>Intervenants</p> <p>Cadres de santé formateur</p> <p>NB : formation sous la responsabilité d'un cadre de santé titulaire d'un master en Sciences de l'Education, Ingénierie et Conseil en Formation</p>  | <p>Public Concerné</p> <p>Infirmiers/ières, aide-soignant(es), auxiliaires de puériculture souhaitant exercer des fonctions de tuteur</p> |
|--|---|--|--|---|

CONTEXTE

Les formations initiales conduisant à l'obtention d'un diplôme d'Etat pour les professionnels paramédicaux font l'objet depuis 2009 d'une réforme de leurs dispositifs pédagogiques impactant les modalités d'encadrement en stage.

- S'inscrire dans les dimensions d'accueil, d'accompagnement, d'apprentissage, de suivi et d'évaluation des étudiants
- Développer une posture de tuteur en privilégiant la réflexivité de l'étudiant
- Utiliser les différents outils d'accompagnement

OBJECTIF GENERAL

Former les professionnels de santé à l'élaboration d'une démarche de tutorat en cohérence avec le référentiel de formation

CONTENU

- Le tutorat : qui fait quoi ?, les étapes, les outils
- La compétence
- L'entretien d'accueil
- Le bilan de stage, l'évaluation

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Maîtriser les points clés du référentiel de formation en soins infirmiers
- Identifier les rôles et missions des différents acteurs
- S'approprier les concepts clés du tutorat

METHODES PEDAGOGIQUES

- Echanges
- Travaux de groupe
- Méthodes transmissives

EVALUATION

- Evaluation des connaissances en début et fin de formation pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

JOURNEE DE SENSIBILISATION AUX ROLES ET MISSIONS DES MAITRES DE STAGE

| | | | |
|--|--|--|---|
|  <p>1 jour</p> <p>13 mars 2025</p> <p>27 novembre 2025</p> |  <p>Tarif individuel : 280 €</p> <p>Tarif de groupe : 840 € (groupe de 8 personnes minimum et 12 maximum)</p> |  <p><i>Pré-requis</i></p> <p>Aucun</p> | <p><i>Intervenants</i></p> <p>Cadre de santé formateur (titulaire d'un master en Sciences de l'Education, Ingénierie et Conseil en Formation)</p>  <p><i>Public Concerné</i></p> <p>Cadres de santé Infirmie(è)r(e) coordinateur (trice)</p> |
|--|--|--|---|

CONTEXTE

Les formations initiales conduisant à l'obtention d'un diplôme d'Etat pour les professionnels paramédicaux font l'objet depuis 2009 d'une réforme de leurs dispositifs pédagogiques impactant les modalités d'encadrement en stage.

OBJECTIF GENERAL

Permettre aux cadres de santé d'impulser une dynamique tutorale dans leur équipe

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Comprendre le dispositif tutoral
- Favoriser la dynamique de partenariat entre l'Institut des Formations Paramédicales et l'encadrement des terrains de stage dans l'accompagnement des étudiants et élèves
- Permettre à l'étudiant de trouver des repères au sein de l'équipe durant son stage

CONTENU

- Le référentiel de formation, la politique institutionnelle
- Les dispositifs mis en place dans les services dans l'accompagnement des apprenants
- La place du livret d'accueil et d'encadrement dans l'apprentissage des apprenants
- Les rôles et missions des acteurs participant à l'accompagnement des apprenants

METHODES PEDAGOGIQUES

- Echanges
- Travaux de groupe
- Méthodes transmissives
- Evaluation des connaissances en début de formation et atteinte des objectifs pédagogiques
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

EVALUATION

- Evaluation des connaissances en début et fin de formation pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE ÂGÉE EN INSTITUTION

| | | | | |
|---|---|--|--|--|
|  2 jours Dates à définir |  Tarif individuel : 560 € Tarif de groupe : 1 680 € en intra (groupe de 8 personnes minimum et 12 maximum) |  <i>Pré-requis</i> Aucun | <i>Intervenants</i> Cadres de santé formateur NB : formation sous la responsabilité d'un cadre de santé titulaire d'un master en Sciences de l'Éducation, Ingénierie et Conseil en Formation |  Public Concerné ✓ Agents de soin ✓ AS de tous secteurs accueillant des personnes âgées |
|---|---|--|--|--|

CONTEXTE

La population française continue de vieillir. Les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 20,5 % de la population en 2020. Cette forte augmentation est inéluctable et résulte majoritairement de l'amélioration de l'espérance de vie. Dans un contexte de vieillissement de la population, il apparaît essentiel de développer une prise en charge adaptée aux besoins de la personne âgée.

- Savoir mettre en place des mesures préventives à la dénutrition
- Savoir reconnaître la douleur chez la personne âgée
- Apporter les réponses adaptées aux différents types de douleur par des traitements antalgiques non médicamenteux
- Connaître les conséquences des chutes chez la personne âgée
- Identifier les risques de chutes et évaluer la personne « à risques »

OBJECTIF GENERAL

Améliorer l'organisation et la qualité de la prise en charge de la personne âgée en institution, en tenant compte des répercussions du vieillissement physiologique, telles que la démence, la dénutrition, la douleur ou la mobilité.

CONTENU

- La démence
- La douleur
- La dénutrition
- La mobilité

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Comprendre les caractéristiques de la démence de type Alzheimer
- Acquérir les attitudes favorables à la prise en soins au quotidien de la personne démente
- Connaître les conséquences de la dénutrition chez la personne âgée

METHODES PEDAGOGIQUES

- Echanges : partage de vécus de situations
- Vidéo
- Support informatique

EVALUATION

- Evaluation des connaissances en début et fin de formation pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

L'ENTRETIEN INFIRMIER ET RELATION D'AIDE (HORS PSYCHIATRIE)

| | | | | |
|--|---|--|--|--|
|  1 jour |  Tarif individuel : 280 € Tarif de groupe : 840 € en intra (groupe de 8 personnes minimum et 12 maximum) |  Pré-requis Aucun | Intervenants Cadres de santé formateur NB : formation sous la responsabilité d'un cadre de santé titulaire d'un master en Sciences de l'Education, Ingénierie et Conseil en Formation |  Public Concerné Infirmiers/ières hors secteur de psychiatrie |
|--|---|--|--|--|

CONTEXTE

L'entretien infirmier participe à la construction de la relation d'aide dans la prise en charge de la personne soignée. Il s'inscrit dans un processus, une démarche de soins, un projet de soins pluri professionnel. Choix du type d'entretien selon les priorités établies : formel ou informel selon la demande exprimée, les particularités du contexte de la situation.

OBJECTIF GENERAL

Améliorer la prise en charge relationnelle des personnes soignées en développant des capacités à l'écoute afin de conduire un entretien infirmier

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Identifier les différents types d'entretien dans la relation de soins
- Analyser les différents types d'interactions suivant le contexte
- Comprendre l'intérêt de l'écoute dans la prise en charge des personnes soignées
- Définir la relation d'aide

CONTENU

- Apports théoriques sur l'entretien infirmier
- Rappel sur le cadre législatif
- Présentation de ce qui ne relève pas de l'entretien infirmier
- Présentation de ce qu'est un entretien infirmier, des compétences requises, ses objectifs
- Présentation du déroulement de l'entretien infirmier

METHODES PEDAGOGIQUES

- Partage d'expérience, interaction
- Exercices pratiques sous forme d'ateliers

EVALUATION

- Evaluation des connaissances en début et fin de formation pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

ANIMATION D'UNE SEANCE D'EDUCATION THERAPEUTIQUE

| | | | | |
|--|--|--|---|--|
|  1 jour |  Tarif individuel : 280 € Tarif de groupe : 840 € (groupe de 8 personnes minimum et 12 maximum) |  Pré-requis Avoir suivi la formation des 40 h | Intervenants Cadre de santé titulaire d'un master en ETP | Public Concerné Professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social ayant suivi la formation des 40 h menant des actions d'éducation thérapeutique |
| Dates à définir | | |  | |

CONTEXTE

L'animation de séances collectives nécessitent d'acquérir et de mobiliser des compétences pédagogiques et relationnelles. Les techniques d'animation ont de multiples fonctions : faire émerger les représentations, faciliter la production collective... En s'appuyant sur des techniques et des outils, l'animateur construit une intervention éducative pertinente et adaptée aux situations d'éducation thérapeutique.

OBJECTIF GENERAL

Etre en capacité de mener un atelier d'éducation thérapeutique auprès d'un groupe de patient.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Acquérir les connaissances de base en ETP
- Mener une réflexion sur la relation pédagogique
- Utiliser les différents outils pédagogiques
- Expérimenter les techniques d'animation
- Découvrir et utiliser des techniques d'animation et des outils pédagogiques favorables à l'apprentissage des patients
- Identifier les compétences de l'animateur

CONTENU

- Généralités et cadre réglementaire
- Les enjeux de l'ETP
- Les différentes étapes
- Les principes de communication
- La posture professionnelle
- L'animation d'un groupe de patients dans une démarche éducative : objectifs et techniques
- Les outils : place de l'outil dans la démarche éducative et usages pédagogiques
- Le rôle de l'animateur
- Présentation d'outils

METHODES PEDAGOGIQUES

Exposé interactif, exercices pratiques, travaux de groupe, conception d'une fiche de déroulement de séquence pédagogique, mises en situation

EVALUATION

- Evaluation des connaissances en début et fin de formation pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

JOURNEE DE SENSIBILISATION A L'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT

| | | | | |
|--|--|---|--|--|
|  <p>1 jour</p> <p>Dates à définir</p> |  <p>Tarif individuel : 280 €</p> <p>Tarif de groupe : 840 € (groupe de 8 personnes minimum et 12 maximum)</p> |  <p>Pré-requis</p> <p>–</p> | <p>Intervenants</p> <p>Cadre de santé titulaire d'un master en ETP</p> | <p><i>Public Concerné</i></p> <p>Tous publics : professionnels IDE, AS, AMP, ergothérapeutes, psychomotriciens... n'ayant pas les pré-requis des 40h ETP, exerçant en secteur d'établissement médico-social</p>  |
|--|--|---|--|--|

CONTEXTE

« La pertinence et la contribution de l'éducation thérapeutique aux soins proposés aux personnes qui ont une ou plusieurs maladies chroniques, est reconnue dans un rapport de l'OMS publié en 1998. La définition proposée est assez large pour rassembler toutes pratiques qui visent à éclairer une personne sur son état de santé, son rapport à la maladie et à procéder à des choix de santé qui la concernent, et à lui proposer apprentissage, accompagnement et renforcement dans tous ces processus.

L'ETP a pour but d'aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences d'auto-soins et d'adaptation dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique, améliorer leur qualité de vie et réaliser leur projet de vie. La ligue Havraise souhaite monter un programme d'éducation thérapeutique, à destination des personnes déficientes intellectuelles » (Évaluation de l'efficacité et de l'efficience dans les maladies chroniques, HAS, juin 2018).

OBJECTIF GENERAL

Sensibiliser les professionnels à l'Education thérapeutique, 1^{ère} étape dans un processus de création d'une équipe mobile d'ETP et d'élaboration d'un programme thérapeutique spécifique.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Acquérir les connaissances de base en ETP

CONTENU

- Définition et concepts clés
- Les enjeux de l'ETP
- Démarche éducative : impliquer le résident dans la gestion de sa pathologie et son traitement
- Les différentes étapes de la démarche
- Rôle des équipes pluri professionnelles

METHODES PEDAGOGIQUES

Exposé interactif, exercices pratiques, travaux de groupe.

EVALUATION

- Evaluation des connaissances en début et fin de formation pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

HYGIENE ET PRECAUTIONS STANDARD

| | | | |
|--|--|--|---|
|  <p>1 jour</p> <p>Dates à définir</p> |  <p>Tarif individuel : 280 €</p> <p>Tarif de groupe : 840 € (groupe de 8 personnes minimum et 12 maximum)</p> |  <p><i>Pré-requis</i></p> <p>Aucun</p> | <p><i>Intervenants</i></p> <p>Cadres de santé formateur</p> <p>Cadres de santé formateurs dont l'un est membre du CLIN (Comité de Lutte contre les infections nosocomiales) et l'autre correspondant en hygiène au Groupe Hospitalier du Havre</p>  <p><i>Public Concerné</i></p> <p>Professionnels exerçants en secteur médico-social</p> |
|--|--|--|---|

CONTEXTE

L'instruction du 15 juin 2016 relative à la mise en œuvre du Propias dans le secteur médico-social 2016/2018 demande qu'une sensibilisation de l'ensemble des professionnels au contact des résidents à la prévention de la transmission croisée et notamment aux précautions standard et à la gestion des excréta soit effectuée.

Les précautions standard constituent en effet la base de la prévention de la transmission croisée des micro-organismes ; elles ont montré leur efficacité et représentent les premières mesures barrières à respecter.

Il est donc nécessaire de les connaître et de les appliquer pour tout soin, en tout lieu, pour tout patient quel que soit son statut infectieux et ce par tout professionnel intervenant.

Le contexte sanitaire actuel lié à la Covid implique une vigilance accrue et le respect de ces mesures.

OBJECTIF GENERAL

Développer les connaissances sur les précautions standard et leur mise en œuvre dans les secteurs de soins :

- Améliorer la perception des risques liés à un défaut d'application des PS
- Systématiser le recours aux PS

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Identifier le risque infectieux en établissement médico-social (MAS, FAM).
- Appliquer les Précautions standards et les Précautions complémentaires d'hygiène
- Réagir à une situation de crise épidémique.

CONTENU

- Précautions standard et hygiène des mains
- Equipements de protection individuelle
- Circuit des déchets
- Accidents d'exposition au sang
- Précautions complémentaires
- Gestion d'épidémies

METHODES PEDAGOGIQUES

Exposé interactif, exercices pratiques (caisson pédagogique), serious game (Jasper), échanges et réflexion sur les pratiques.

Avec le soutien logistique du C Pias Normandie

EVALUATION

- Evaluation des connaissances en début et fin de formation pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

CHAMBRES A CATHETER IMPLANTABLE ET CATHETER CENTRAL A INSERTION PERIPHERIQUE

| | | | | |
|--|--|--|---|---|
|  <p>1 jour</p> <p>18 mars 2025</p> <p>03 juin 2025</p> |  <p>Tarif individuel : 280 €</p> <p>Tarif de groupe : 840 € (groupe de 8 personnes minimum et 12 maximum)</p> |  <p><i>Pré-requis</i></p> <p>Aucun</p> | <p><i>Intervenants</i></p> <p>Cadre de santé formateur</p>  | <p><i>Public Concerné</i></p> <p>Infirmiers/ières, utilisateurs prenant en charge les patients porteurs de CCI ou PICC</p> |
|--|--|--|---|---|

CONTEXTE

Les chambres à cathéter implantables (CCI) et les cathéters centraux à insertion périphérique PICC se sont rapidement imposés comme un outil essentiel dans la prise en charge des patients nécessitant des traitements itératifs et/ou de longue durée. Ces dispositifs s'inscrivent dans un processus de prise en charge pluridisciplinaire complexe compte tenu des indications de pose, nécessitant une grande technicité, et non dénué de risques.

OBJECTIF GENERAL

Améliorer la qualité et la sécurité des soins aux patients porteurs d'une Chambre à Cathéter Implantable (C.C.I.) et d'un cathéter central à insertion périphérique (Picc).

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Actualiser les connaissances théoriques concernant les C.C.I et le PICC.
- Acquérir ou réactualiser les compétences techniques afin d'utiliser les protocoles concernant les C.C.I et le Picc.

CONTENU

- Présentation du matériel : C.C.I., aiguille à biseau de HUBER, PICC...
- Présentation des étapes essentielles à respecter lors de l'application des protocoles.
- Incidents et complications : causes, signes et conduite à tenir, (détails sur plusieurs protocoles) et recommandations pour l'infirmier.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Méthodes interactives : genially, vidéos, wooclap...
- Méthode interrogative : échange et réflexions sur les pratiques.
- Méthode démonstrative active via atelier pratique : exercices de simulation et manipulations pratiques en groupe (pose d'une aiguille de Huber avec prolongateur en système clos et retrait d'une aiguille de Huber avec prolongateur, réalisation d'un pansement de PICC).

EVALUATION

- Evaluation des connaissances en début et fin de formation pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

RENFORCEMENT DES COMPETENCES DES AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIES ET AGENTS DE SERVICES

| | | | | |
|--|--|---|---|--|
|  <p>10 jours</p> <p>4 x 2 jours + 2 journées à distance</p> <p>Session 1 : Dates à définir</p> |  <p>Tarif individuel : 945 €</p> <p>Tarif de groupe : 9240 € (groupe de 12 personnes minimum)</p> |  <p><i>Pré-requis</i></p> <p>Expérience d'au moins 3 mois</p> | <p><i>Intervenants</i></p> <p>Cadres de santé formateur sous la responsabilité d'un cadre titulaire d'un master science de l'éducation, ingénierie et conseil en formation</p>  | <p><i>Public Concerné</i></p> <p>Agents de services hospitaliers qualifiés et agents de service en poste en établissements de santé public ou privé</p> |
|--|--|---|---|--|

CONTEXTE

Un besoin important de renforcer les compétences des équipes actuelles de professionnels de santé et de sécuriser les soins et la prise en charge des personnes âgées.

OBJECTIF GENERAL

- Mettre en place une formation courte, destinée au personnel en poste dans les EHPAD, les SAAD et les établissements de santé, pour assurer en toute sécurité l'accompagnement des personnes âgées sur des missions habituellement dévolues aux aides-soignants (soins d'hygiène et de confort, alimentation, élimination, sommeil, approche relationnelle) sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants
- Apporter les connaissances de base indispensables pour permettre aux ASH de participer aux soins de confort et de bien-être de la personne âgée, sous la supervision d'un aide-soignant

CONTENU

- Module 1 : prendre soin de la personne âgée
- Module 2 : répondre aux besoins de la personne âgée
- Module 3 : protéger la personne âgée
- Module 4 : aider à la réalisation des soins

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Échanges interactifs entre formateurs et participants
- Méthodes d'apprentissage réflexives comme l'analyse de situations professionnelles ou la simulation avec mises en situation
- Participation ponctuelle d'un aide-soignant en exercice professionnel
- Travaux de groupe

EVALUATION

- Evaluation des connaissances en début et fin de formation pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS ISSUS DE L'EXPERIENCE (VAE)

| | | | | |
|---|---|--|---|---|
|  <p>20 heures</p> <p>Dates à définir</p> |  <p>Tarif individuel : 1100 €</p> |  <p>Pré-requis</p> <p>1 année d'expérience professionnelle en lien avec le diplôme visé</p> | <p><i>Intervenants</i></p> <p>Cadres de santé formateurs</p> |  <p><i>Public Concerné</i></p> <p>Tous publics justifiant d'un an d'expérience professionnelle en rapport direct avec le diplôme visé</p> |
|---|---|--|---|---|

CONTEXTE

La Région Normandie soutient le dispositif d'aide individuelle à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Dans ce cadre, la Région Normandie souhaite rendre lisible l'offre d'accompagnement sur le territoire normand et appelle les organismes ou structures impliqués dans l'accompagnement VAE à s'engager s'ils souhaitent adhérer au cahier des critères qualité de l'accompagnement méthodologique VAE.

OBJECTIF GENERAL

Assurer un accompagnement méthodologique des candidats dans la phase de préparation avant l'entretien avec le jury (après la recevabilité de la demande)

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Aider le candidat à repérer, décrire et analyser son expérience tout en prenant de la distance
- Mettre en relation les compétences du candidat avec celles exigées par le référentiel de certification
- Structurer et organiser sa pensée

CONTENU

- Accueil des candidats et contractualisation
- Exploration et analyse du parcours
- Accompagnement individualisé des écrits
- Préparation à l'entretien pour le Jury

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apport magistral
- Echanges
- Travaux dirigés

EVALUATION

- Evaluation des connaissances en début et fin de formation pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

PREPARATION AUX EPREUVES DE SELECTION POUR L'ENTREE EN FORMATION D'AIDE-SOIGNANT

| | | | | |
|--|--|--|--|---|
|  91 heures Janvier à avril 2025 |  Tarif individuel par candidat : 687,75 € Tarif employeur par candidat : 799,75 € |  Pré-requis Avoir 17 ans au minimum lors de l'entrée en formation | Intervenants Cadres de santé formateurs |  Public Concerné Tous publics voulant entrer en formation AS |
|--|--|--|--|---|

CONTEXTE

Pour rentrer à l'Institut de Formation Paramédicales Mary Thieullent en formation d'Aide-Soignant il est nécessaire de passer des épreuves de sélection selon les modalités suivantes : « *La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat* ».

Dans le but d'optimiser vos chances de réussite à ces épreuves de sélection, notre institut vous propose une préparation.

OBJECTIF GENERAL

Préparer les participants aux épreuves de sélection et à l'entrée en formation d'aide-soignante.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Accompagner le projet professionnel et confirmer le choix de devenir aide-soignant par une meilleure connaissance du métier
- Accompagner et valoriser son dossier de sélection
- Préparer à l'entretien de sélection

CONTENU

- Apports théoriques
- Analyse de texte
- Préparation à l'oral avec mise en situation individuelle
- Atelier gestion du stress
- Stage d'observation en structure sanitaire

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apport magistral
- Echanges
- Travaux dirigés

EVALUATION

- Evaluation des connaissances en début et fin de formation pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

PREPARATION AUX EPREUVES DE SELECTION POUR L'ENTREE EN FORMATION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

| | | | | |
|--|--|--|--|---|
|  91 heures Janvier à avril 2025 |  Tarif individuel par candidat : 687,75 € Tarif employeur par candidat : 799,75 € |  Pré-requis Avoir 17 ans au minimum lors de l'entrée en formation | Intervenants Cadres de santé formateurs |  Public Concerné Tous publics voulant entrer en formation AP |
|--|--|--|--|---|

CONTEXTE

Pour rentrer à l'Institut de Formation Paramédicales Mary Thieullent en formation d'Auxiliaire de Puériculture il est nécessaire de passer des épreuves de sélection selon les modalités suivantes : « *La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat* ».

Dans le but d'optimiser vos chances de réussite à ces épreuves de sélection, notre institut vous propose une préparation.

OBJECTIF GENERAL

Préparer les participants aux épreuves de sélection et à l'entrée en formation d'auxiliaire de puériculture.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Accompagner le projet professionnel et confirmer le choix de devenir aide-soignant par une meilleure connaissance du métier
- Accompagner et valoriser son dossier de sélection
- Préparer à l'entretien de sélection

CONTENU

- Apports théoriques
- Analyse de texte
- Préparation à l'oral avec mise en situation individuelle
- Atelier gestion du stress
- Stage d'observation en structure sanitaire

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apport magistral
- Echanges
- Travaux dirigés

EVALUATION

- Evaluation des connaissances en début et fin de formation pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

PREPARATION AUX EPREUVES DE SELECTION POUR L'ENTREE EN FORMATION INFIRMIERE

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
|  168 heures Septembre à décembre 2024 |  Tarif individuel par candidat : 1214,5 € Tarif employeur par candidat : 1410,5 € |  <i>Pré-requis</i> Avoir 3 années d'exercice professionnelle | <i>Intervenants</i> Cadres de santé formateurs et formateurs spécifiques pour les apports en Français et Mathématiques | <i>Public Concerné</i> Tous publics justifiant de 3 année d'exercice |
|--|--|--|--|--|

CONTEXTE

Pour rentrer à l'Institut de Formation Paramédicales Mary Thieullent en formation en soins infirmiers le candidat doit passer 2 épreuves de sélection : « un entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat et une épreuve écrite comprenant une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social et une sous-épreuve de calculs simples ».

Dans le but d'optimiser vos chances de réussite à ces épreuves de sélection, notre institut vous propose une préparation.

OBJECTIF GENERAL

Préparer les participants à l'épreuve spécifique de sélection pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue, pour l'entrée en formation conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Préparer les participants aux deux épreuves de sélection
- Approfondir les motivations pour le projet visé en adéquation avec la réalité professionnelle, les capacités, aptitudes personnelles
- Enrichir le questionnement en consolidant les capacités d'analyse en lien avec le contexte sanitaire et social
- Acquérir une méthodologie de travail

CONTENU

- Apports théoriques (expression écrite et opérations numériques)
- Analyse de texte
- Préparation aux 2 épreuves de sélection
- Atelier gestion du stress
- Stage d'observation en structure sanitaire

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apport magistral
- Echanges
- Travaux dirigés

EVALUATION

- Evaluation des connaissances en début et fin de formation pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

PREPARATION A LA SELECTION POUR L'OBTENTION DU FINANCEMENT A LA FORMATION AIDE- SOIGNANT

| | | | | |
|--|---|--|---|--|
|  <p>113 heures</p> <p>Novembre 2024 à mars 2025</p> |  <p>Tarif si moins de 4 candidats par candidat : 1810 €</p> <p>Tarif à partir de 4 candidats par candidat : 1642 €</p> |  <p><i>Pré-requis</i></p> <p>Etre agent de service hospitalier qualifiés ou agent de service et justifier d'une année d'ancienneté en équivalent temps plein</p> | <p><i>Intervenants</i></p> <p>Cadres de santé formateurs et formateurs spécifiques pour les apports en Français et Mathématiques</p> | <p><i>Public Concerné</i></p>  <p>ASHQ et agents de service justifiant d'une ancienneté cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein</p> |
|--|---|--|---|--|

CONTEXTE

Les agents de service hospitalier qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein sont dispensés de l'épreuve sélection pour l'entrée en formation aide-soignante.

Afin d'obtenir le financement de cette formation par leur employeur une épreuve de sélection interne a été mise en place.

Dans le but d'optimiser les chances de réussite des candidats à cette épreuve de sélection interne, notre institut vous propose une préparation.

OBJECTIF GENERAL

Préparer les participants à une épreuve de sélection interne dans le but de rentrer en formation aide-soignante.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Acquérir les connaissances nécessaires dans les domaines du Français et des Mathématiques
- Acquisition de méthodes de travail
- Préparer aux épreuves de sélection interne
- Favoriser le développement personnel

CONTENU

- Entretien de positionnement
- Apports théoriques (expression écrite et opérations numériques)
- Analyse de texte
- Epreuve de sélection

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apport magistral
- Echanges
- Travaux dirigés

EVALUATION

- Evaluation des connaissances en début et fin de formation pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

EPREUVE DE SELECTION INTERNE POUR L'ENTREE EN FORMATION AIDE-SOIGNANTE

| | | | | |
|--|---|--|---|---|
|  2 heures Date de l'épreuve (sous réserve de modification) : 03 avril 2025 Date limite d'inscription : 24 mars 2025 |  Tarif : 50 € par candidat |  <i>Pré-requis</i> Etre agent de service hospitalier qualifiés ou agent de service et justifier d'une année d'ancienneté en équivalent temps plein | <i>Intervenants</i> Cadres de santé formateurs  | <i>Public Concerné</i> ASHQ et agents de service justifiant d'une ancienneté cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein |
|--|---|--|---|---|

CONTEXTE

Les agents de service hospitalier qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein sont dispensés de l'épreuve sélection pour l'entrée en formation aide-soignante.

Afin d'obtenir le financement de cette formation par leur employeur une épreuve de sélection interne a été mise en place.

CONTENU

- Elaboration et réalisation de l'épreuve
- Correction des copies
- Restitution des résultats sous forme de tableau Excel

OBJECTIF GENERAL

Assurer l'employeur que le candidat est apte à rentrer en formation aide-soignante afin qu'ils puissent valider ou non le financement de sa formation.

NOS REFERENCES

Polyclinique de Deauville

« Animation d'une séance collective d'éducation thérapeutique »

« Tuteur de stage pour les étudiants infirmiers »

Groupe Hospitalier du Havre

« Tuteur de stage pour les étudiants infirmiers »

« Chambres à cathéter implantable (CCI) et cathéter central à insertion périphérique (PICC) »

« Modalités pédagogiques liées au référentiel de formation infirmière »

« Journée de sensibilisation aux rôles et missions du maître de stage »

Les Escales

« Préparation aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation infirmière »

Ligue Havraise

« Précautions standard »

« Sensibilisation à l'Éducation Thérapeutique du Patient »

« Collaboration interprofessionnelle autour du projet de vie du résident »

Professions libérales

« Chambres à cathéter implantable (CCI) et cathéter central à insertion périphérique (PICC) »

ACTION DE FORMATION CONTINUE

RECUEIL DES ATTENTES DU PARTICIPANT

Madame, Monsieur,

Vous allez prochainement suivre une formation visant au développement de vos compétences professionnelles. Ce questionnaire a pour finalité de recueillir vos attentes liées à cette formation.

Quelle est votre motivation pour participer à cette formation ?

.....
.....
.....

A quel objectif principal votre inscription répond-elle ?

- Acquisition de connaissances
- Adaptation de vos compétences
- Partage de pratiques professionnelles
- Autres :

Qu'attendez-vous principalement de la formation ?

- Apports de connaissances théoriques
- Apports de connaissances méthodologiques
- Temps d'échanges / Débat entre participants Temps d'échanges / Débat avec les intervenants
- Autre :

Merci de nous apporter toute autre précision que vous jugeriez utile pour la réalisation de votre formation :

.....
.....
.....

Personne en situation de handicap

Si vous êtes en situation de handicap, des aménagements peuvent vous être proposés afin d'organiser votre formation dans les meilleures conditions. N'hésitez pas à nous contacter. Nous solliciterons notre référent handicap.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé de la formation :
Date(s) :
Lieu :

Inscription ENTREPRISE

Raison sociale :
N°SIRET :
Adresse :
Code postal : Ville :
Responsable de l'inscription ou du suivi administratif :
Nom : Prénom :
Fonction :
Téléphone : E-mail :
Participant :
Nom : Prénom :
Date de naissance :
Fonction :

Inscription INDIVIDUELLE

Civilité : Madame Monsieur
Nom : Prénom :
Date de naissance :
Fonction :
Structure :
Adresse de la structure :
Code postal : Ville :
Téléphone : E-mail :

Montant de l'inscription

Tarif :

NB : règlement par chèque ou facture cash à l'ordre du Trésor Public à joindre au bulletin d'inscription

Signature

LA SIGNATURE DU PRÉSENT BULLETIN IMPLIQUE L'ACCEPTATION SANS RÉSERVE DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE FIGURANT AU VERSO DE CE DOCUMENT

A : Le :

Nom :
Titre du signataire (si entreprise) : Cachet de l'entreprise (le cas échéant)

Signature

Bulletin d'inscription à retourner à :

IFP Mary Thieullent - Service de Formation Continue - 28, rue Foubert – 76600 LE HAVRE

Pour tout renseignement,
contacter le service de formation continue via l'accueil de l'IFP au 02 32 73 38 30

1. DESIGNATION

L'IFP (Institut des Formations Paramédicales) Mary Thieullent est un organisme de formation initiale dans le domaine paramédical (formations préparant aux diplômes d'Etat d'infirmier, d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture) et continue (préparations aux épreuves de sélection pour l'entrée dans ces formations...).

2. DEFINITIONS/ ABREVIATIONS

IFP : Institut des Formations Paramédicales

CGV : Conditions Générales de Vente

Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de l'IFP

Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation

OPCO : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises

3. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de ventes ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles l'IFP Mary Thieullent s'engage à vendre une prestation de formation dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client/stagiaire aux présentes conditions générales de vente.

Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du client.

4. RESPONSABILITE

Toute inscription à une formation implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur applicable aux locaux concernés.

L'IFP Mary Thieullent ne peut être tenue responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les stagiaires.

Il appartient au client/stagiaire de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de sa formation.

5. PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS

Toute inscription pour être prise en compte doit être confirmée par courrier, à l'IFP Mary Thieullent, au minimum 15 jours avant la date de la formation en retournant le bulletin d'inscription (dûment rempli, signé et revêtu du cachet du client le cas échéant) et le règlement de la formation à l'ordre du Trésor Public.

6. CONDITIONS FINANCIERES, REGLEMENT ET MODALITES DE PAIEMENT

Les prix des formations sont ceux figurant sur le catalogue de formation de l'IFP Mary Thieullent 2022. Ils sont fermes et définitifs et sont exprimés en euros et hors taxes (institut non assujéti à la TVA).

En cas de règlement par un OPCO dont dépend le client :

il appartient au client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.

L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client. En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

7. ANNULATION OU REPORT DE LA FORMATION

Toute annulation par le Client ou le Stagiaire doit être confirmée par écrit.

L'annulation du fait du Client ou du Stagiaire dans un délai de moins de 5 jours calendaires avant le début de chaque session, donne lieu à une facturation de la totalité du coût de la formation.

Lorsque par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est dans l'impossibilité de participer ou poursuivre la formation, le signataire de celle-ci peut résilier la convention. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au *pro rata temporis* de leur valeur prévue dans la convention.

Le remplacement de la personne ayant reporté ou annulé sa participation est acceptée sans facturation supplémentaire jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée. Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit.

8. EFFECTIF ET AJOURNEMENT

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée.

Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation (seuil déterminé à 6 ou 8 selon les formations), l'IFP se réserve la possibilité d'annuler ou de déplacer la formation, et ce sans indemnités. Il informera alors les personnes ou entreprises concernées dans les délais les plus brefs.

9. DESCRIPTIF ET PROGRAMME DES FORMATIONS

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent dans la catalogue de formation, sont fournis à titre indicatif.

L'intervenant ou le responsable pédagogique se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

10. CONFIDENTIALITE ET COMMUNICATION

Le client accepte d'être cité par l'IFP comme client de ses formations. A cet effet, le client autorise l'IFP à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité.

11. DROIT APPLICABLE

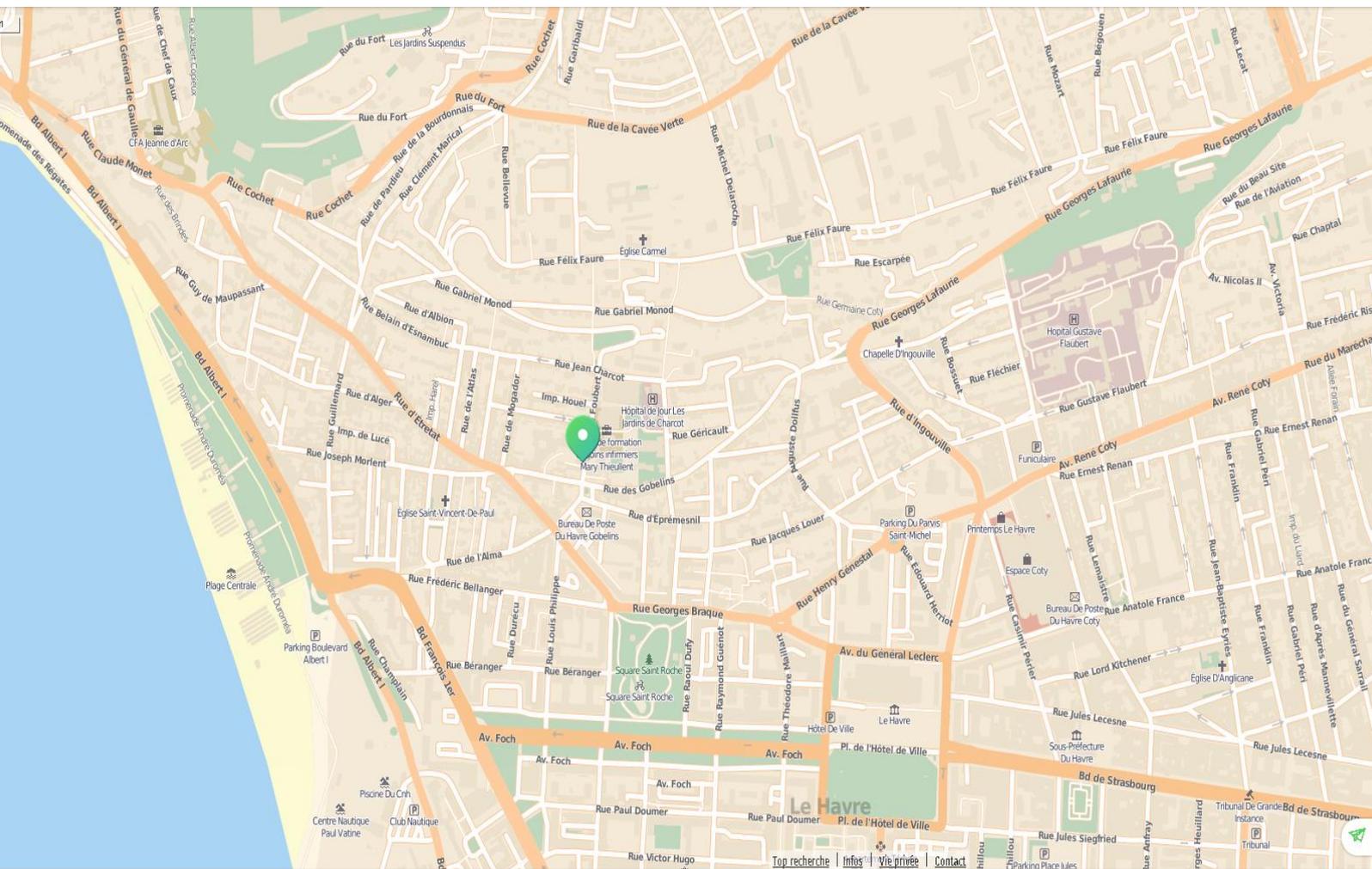
Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client et l'IFP à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, le Tribunal administratif sera seul compétent pour régler le litige.

Où nous trouver ?

Tramway : ligne A ou B : arrêt St Roch

Parkings : 11 minutes à pied de l'Hôtel de Ville (payant)
7 minutes à pied de la plage (gratuit)

Bus : lignes 1. 2. 3. 5. 6 et 7 : arrêt Hôtel de Ville



Comment nous joindre ?



IFP Mary Thieullent – Le Havre

Institut des Formations Paramédicales (IFP) Mary Thieullent



28, rue Foubert – 76600 LE HAVRE



02 32 73 38 30



sec.ifp@ch-havre.fr

SIRET : 267 601 714 000 12 – Déclaration d'existence : 2376 P 000 776 – Code APE : 851 A